



NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 27/04/2026

|                      |                       |
|----------------------|-----------------------|
| afférents            | qui ont pris          |
| au Conseil Municipal | En exercice part à la |
|                      | Délibération          |
| <b>11</b>            | <b>11</b>             |
|                      | <b>08</b>             |

L'an deux mille vingt-six et le vingt-sept avril, à vingt et une heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Belcastel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Maire.

**Présents** : BESSIERE Jean-Louis, DANTAN Marie-Noëlle, REYNIER Vincent, RIGAL Régine, GIRARD Christophe, MIEHE Jérémie, ROUQUIER Paul, BOUTARY Victor.

**Absents** : ALCOUFFE Maryse, représentée par DANTAN Marie-Noëlle, VIGUIE-BOU Corinne, représentée par VIGUIE-BOU Audrey, VIGUE-BOU Audrey, représentée par BESSIERE Jean-Louis.

Date de la Convocation : 13/04/2026

Date d'affichage : 13/04/2026

Mme Régine RIGAL a été nommée secrétaire de séance.

|   |
|---|
| <b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT – BUDGET COMMUNE DE<br/>BELCASTEL_DE_2026_44</b> |
|---|

Après avoir examiné le compte financier unique, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice.

Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

|                                  |              |
|----------------------------------|--------------|
| - un excédent d'exploitation     | 355 176.10 € |
| - un déficit d'exploitation de : | 0.00 €       |

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :



| AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE   |                   |
|---|-------------------|
| <b>Résultat de fonctionnement</b>   |                   |
| <b>A. Résultat de l'exercice</b><br>précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)  | 135 843.07 €      |
| <b>B. Résultats antérieurs reportés</b><br>ligne 002 du compte financier unique, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) | 219 333.03 €      |
| <b>C. Résultat à affecter</b><br>= A+B (hors restes à réaliser)<br>(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous) | 355 176.10 €      |
| <b>D. Solde d'exécution d'investissement</b>  | 267 344.20 €      |
| <b>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</b>  | -143 829.42 €     |
| <b>Besoin de financement F</b>  | =D+E 0.00 €       |
| <b>AFFECTATION = C</b>  | =G+H 355 176.10 € |
| <b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b><br>G = au minimum, couverture du besoin de financement F           | 200 000.00 €      |
| <b>2) H Report en fonctionnement R 002 (2)</b>  | 155 176.10 €      |
| <b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>  | 0.00 €            |

(1) Indiquer l'origine : emprunt : \_\_\_\_\_, subvention : \_\_\_\_\_ ou autofinancement : \_\_\_\_\_

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14 (Vol. I, Tome II, Titre 3, Chapitre 5, § 4).

(4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise en compte après le vote du compte financier unique.

(5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Vote : Pour : 10 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme.  
Acte dématérialisé,

Le Maire  
Jean-Louis BESSIERE



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Rigal", written over a horizontal line.

Le Secrétaire de Séance  
Madame Régine RIGAL

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized "R" followed by a horizontal line.

Acte rendu exécutoire par  
- Transmission au contrôle de légalité le 29/04/2026  
- Publication le 29/04/2026